



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 18 2025

Bulletin officiel n° 18 du 1er mai 2025

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2025/Hebdo18-0>

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation de l'université Côte d'Azur en vue de délivrer le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

→ [Arrêté du 14-04-2025](#) - NOR : MENS2512220A

Mouvement du personnel

Nomination

Désignation à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

→ [Arrêté du 08-04-2025](#) - NOR : MENR2511158A

Nomination

Administratrice provisoire de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Rennes au sein de l'université de Brest

→ [Arrêté du 09-04-2025](#) - NOR : MENS2511920A

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur général ou directrice générale de l'Institut polytechnique de Bordeaux

→ [Avis](#) - NOR : MENS2512021V

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Brest (Enib – Bretagne INP)

→ [Avis](#) - NOR : MENS2511741V

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique (Esiab – Bretagne INP)

→ [Avis](#) - NOR : MENS2511774V

Vacance de fonctions

Directeur général ou directrice générale de l'Institut national polytechnique de Bretagne (Bretagne INP)

→ [Avis](#) - NOR : MENS2511875V

Titres et diplômes

Accréditation de l'université Côte d'Azur en vue de délivrer le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

NOR : MENS2512220A

→ Arrêté du 14-4-2025

MENESR – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation ; arrêté du 22-3-2011 modifié ; avis du Cneser en date du 8-4-2025

Article 1 – L'université Côte d'Azur est accréditée à délivrer le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques à compter de l'année universitaire 2025-2026 et jusqu'à la fin de l'année universitaire 2028-2029.

Article 2 – Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 14 avril 2025,

Pour le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par délégation,
La sous-directrice de la stratégie et de la qualité des formations,
Muriel Pochard

Nomination

Désignation à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : MENR2511158A

→ Arrêté du 8-4-2025

MENESR – DGRI – SPFCO B2

Par arrêté du ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 8 avril 2025, sont admis en qualité d'auditeurs de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie au titre de la session 2024-2025 :

- Floriane Beaumard, L'Oréal, responsable de groupe bioactives recherche avancée ;
- Murielle Bénéjat, université de Bordeaux, maîtresse de conférences ;
- Allan Sacha Brun, Commissariat à l'énergie nucléaire et aux énergies alternatives (CEA), CEA Paris-Saclay, directeur de recherche en astrophysique ;
- Stéphane Buchou, Assemblée nationale, Député de Vendée (3e circonscription) ;
- Franck Burglen, Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Neurocentre Magendie, secrétaire général ;
- Clémentine Cailleateau-Crucy, mairie de Mardié (Loiret), Maire ;
- Madame Mar Capeans Garrido, Organisation européenne pour la recherche nucléaire, Cern, cheffe du département site et génie civil ;
- Sonia Caravaca, Sorbonne Université, directrice adjointe de la recherche et de la valorisation ;
- Benjamin Carpentier, Centre national d'études spatiales (Cnes), direction technique et numérique, adjoint du sous-directeur techniques de transport spatial ;
- Frédéric Chevallier, Commissariat à l'énergie nucléaire et aux énergies alternatives (CEA), laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE-IPSL), directeur de recherche, chef d'équipe ;
- Antoine Corbière, responsable de projets, indépendant ;
- Patrick d'Hugues, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), directeur de programme scientifique ;
- Isidore Decostaire, Agence nationale de la recherche (ANR), responsable des partenariats et cofinancements nationaux ;
- Aurore Delahayes, ministère de la Transition écologique de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, commissariat général au développement durable, chargée de mission hydrosphère et surfaces continentales ;
- Géraud Delorme, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), délégué régional Alsace ;
- Yann Deniaud, Céréma, direction technique risques, eaux et mer, responsable du secteur d'activité risques naturels ;
- Sébastien Descotes-Genon, ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, rectorat de la région académique Grand Est, délégué régional académique à la recherche et à l'innovation ;
- Myriam Doriat-Duban, université de Lorraine, première vice-présidente, chargée du conseil d'administration, des ressources humaines, conditions de travail et dialogue social ;
- Soraya Duboc, Nestlé, responsable des affaires scientifiques et réglementaires (zone Europe), membre du Conseil économique, social et environnemental ;
- Régis Ferron, Alliance universitaire bretonne, délégué général ;
- Nicolas Gaillard, Institut national des sciences appliquées (Insa) de Lyon, directeur général des services adjoint ;
- Brice van Haaren, Adeus, chargé d'études principal ;
- Anne Jacquelin, R&D, directrice ;
- Emmanuelle Jannès-Ober, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), direction pour la science ouverte, directrice adjointe ;
- Stéphan Jorry, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) direction scientifique, directeur scientifique adjoint ;
- Frédéric Le Corre, ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale de la recherche et de l'innovation, département des politiques et actions transverses, adjoint au chef de département ;
- Philippe Le Helley, Arianegroup, direction technique, VP *Engineering* systèmes propulsion solide ;
- Charlotte Leiser, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), délégation régionale Île-de-France, Villejuif, déléguée régionale adjointe ;
- Florence Lelaït, ministère de la Transition écologique de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, commissariat général au développement durable, chargée de mission animation du réseau scientifique et technique ;
- Carole Lembezat, Courrier International, cheffe de rubrique sciences et environnement ;
- Isabelle Maillot, Commissariat à l'énergie nucléaire et aux énergies alternatives (CEA), Institut Liten, adjointe au directeur, chargée de l'éco-innovation ;
- Christian Mun, Autorité de radioprotection et de sûreté nucléaire (ARSN), service des agressions internes et des risques industriels, chef de service ;

- Lucile Ottolini, HC-Ecrac, chercheure, dirigeante ;
- Emmanuel Pham-Hoai, Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), chef de la division criminalistique identification humaine ;
- Fabienne Pierrard, *Pierrard Group*, administratrice ;
- Valérie Pomies, mission locale des Hautes-Pyrénées, directrice ;
- Rui Portal, Confédération française démocratique du travail, fédération nationale des salariés de la construction et du bois, secrétaire général ;
- Sandrine Sagan, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut de chimie, directrice adjointe scientifique ;
- Mélanie Sanchez, ministère des Armées, direction générale de l'armement, service des essais et expérimentations aéronautiques de défense, directrice du service ;
- Catherine Souaille, Sanofi, *Global learning partner* ;
- Jean-Pascal Soufflet, Eqiom, directeur commercial et solutions durables ;
- Thierry Vallée, Centre national d'études spatiales (Cnes), centre spatial guyanais (Kourou), sous-directeur chargé de la protection, de la sauvegarde et l'environnement ;
- Eric Vidalenc, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademé), directeur régional adjoint Hauts-de-France ;
- Esther Weislinger, Société Générale *Investment Banking*, manager de domaine IT.

Nomination

Administratrice provisoire de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Rennes au sein de l'université de Brest

NOR : MENS2511920A

→ Arrêté du 9-4-2025

MENESR – DGESIP A1-3

Par arrêté de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 9 avril 2025, Nathalie Bonneton-Botté, professeure des universités, est nommée en qualité d'administratrice provisoire de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Rennes au sein de l'université de Brest jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

Vacance de fonctions

Directeur général ou directrice générale de l'Institut polytechnique de Bordeaux

NOR : MENS2512021V

→ Avis

MENESR – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur général ou de directrice générale de l'Institut polytechnique de Bordeaux sont déclarées vacantes à compter du 18 août 2025.

Créé par le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié, l'Institut polytechnique de Bordeaux, dit **Bordeaux INP**, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) qui ne dispose pas des responsabilités et compétences élargies, constitué sous la forme d'un grand établissement regroupant six écoles d'ingénieurs et une prépa des INP.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 2009-329 du 25 mars 2009, le directeur général est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'institut, sans condition de nationalité. Il est nommé pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment une lettre de candidature, un curriculum vitae ainsi qu'une présentation du projet pour l'établissement (cinq pages maximum), devront parvenir **avant le vendredi 6 juin 2025** (cachet de la poste faisant foi) à Madame la directrice générale des services de l'Institut polytechnique de Bordeaux – Avenue de la Faculté – 33402 Talence Cedex.

Les candidates et candidats devront adresser également une copie de leur dossier au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) par courrier électronique à contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Les candidats et candidates peuvent recueillir l'ensemble des informations sur Bordeaux INP et son environnement en consultant le site www.bordeaux-inp.fr ou en contactant par mail direction@bordeaux-inp.fr.

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Brest (Enib – Bretagne INP)

NOR : MENS2511741V

→ Avis

MENESR – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur ou de directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Brest, école interne de l'Institut national polytechnique de Bretagne (Enib – Bretagne INP), sont déclarées vacantes à compter du 1^{er} septembre 2025.

L'Enib est devenue, au 1^{er} mars 2025, une école interne de l'Institut national polytechnique de Bretagne (Bretagne INP), lui-même établissement-composante sous statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) de l'université de Brest.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et une présentation de leur projet stratégique pour l'école devront être adressés par les candidats et candidates dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche par courriel à l'adresse suivante : dgs@enib.fr. Un accusé de réception leur sera adressé.

Les candidates et les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) par courrier électronique à contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Des informations relatives au poste à pourvoir ainsi que sur l'établissement sont disponibles sur le site Internet de l'école : www.enib.fr.

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique (Esiab – Bretagne INP)

NOR : MENS2511774V

→ Avis

MENESR – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur ou de directrice de l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique, école interne de Bretagne INP (Esiab – Bretagne INP), sont déclarées vacantes à compter du 1^{er} septembre 2025. Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'université, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae et une note d'analyse des enjeux actuels et futurs de l'école devront être adressés par les candidats et candidates dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication de cet avis par courriel aux deux adresses suivantes : dgs@enib.fr et sophie.leberre@univ-brest.fr. Un accusé de réception leur sera adressé.

Les fonctions de directrice ou de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article L. 122-2 du Code général de la fonction publique.

Une copie du dossier de candidature devra également être adressée au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) par courrier électronique à contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Des informations relatives au poste à pourvoir ainsi que sur l'établissement sont disponibles sur le site Internet de l'école : www.univ-brest.fr/esiab.

Vacance de fonctions

Directeur général ou directrice générale de l'Institut national polytechnique de Bretagne (Bretagne INP)

NOR : MENS2511875V

→ Avis

MENESR – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur général ou de directrice générale de l'Institut national polytechnique de Bretagne (Bretagne INP) sont déclarées vacantes à compter du 1^{er} septembre 2025.

Créé le 1^{er} mars 2025, Bretagne INP, établissement-composante de l'établissement public expérimental (EPE) université de Brest, regroupe trois écoles et institut internes : l'École nationale d'ingénieurs de Brest (Enib), l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique (Esiab) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Brest.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur général est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur proposition du conseil d'administration de l'établissement et après avis du président de l'EPE Université de Brest, pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et une présentation de leur projet stratégique pour l'établissement, devront être adressés par les candidats et candidates dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication de cet avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche par courriel à l'adresse suivante : dgs@enib.fr. Un accusé de réception leur sera adressé.

Des informations relatives au poste à pourvoir ainsi que sur l'établissement sont disponibles sur le site Internet de l'institut : <https://www.groupe-inp.fr/>.